



FDSEA DE L'AIN

AIDE À L'EXPERTISE DE DÉGATS DE GIBIER

Pour une mesure des dégâts juste et
précise !



Contact :



04 74 45 47 24



syndical.fdse01@ma01.fr





En quoi consiste l'estimation de dégâts aux cultures

Il est **difficile d'estimer la quantité juste de dégâts** (sangliers, blaireaux ...) sur une parcelle : tailles des parcelles importantes, hauteur des cultures. C'est pourquoi la FDSEA de l'Ain propose un service de mesure par drone rapide et précis.

- **Cadrillage précis** de la parcelle avec une moyenne de 100 photos/ha.
- **Un temps de vol** avoisinant les 1 à 2 min/ha.
- Un **logiciel** calculant automatiquement le pourcentage de dégâts.
- **La remise d'un rapport** concis avec photos, une cartographie des zones impactées et le pourcentage de dégâts.



Attention : service qui ne remplace pas une expertise de dégâts par la Fédération de Chasse. Il vous permet d'avoir des éléments objectifs pour vos échanges.



Astuce : regroupez les expertises à plusieurs exploitants pour bénéficier du tarif dégressif

TARIFS	Adhérent FDSEA	Non Adhérent FDSEA
Forfait d'approche valable 1 an (frais de dossier)	gratuit	90€
- de 25 ha*	10€/ha	10€/ha
De 25 à 50 ha	8€/ha	8€/ha
+ de 50 ha	7€/ha	7€/ha

* Nombre d'hectares à expertiser, vous pouvez faire expertiser plusieurs parcelles, le nombre d'hectares est cumulatif